



mémoire et solidarité

SERVICE DEPARTEMENTAL DU VAR
Le Directeur

T/ 04 94 16 97 70
jerome.guervin@onacvg.fr

ONACVG/SD83/DIR

Toulon, le 2 avril 2019

Monsieur Jérôme GUERVIN
Directeur ONACVG Var

Madame, Monsieur

Le décret n° 2018-1320 du 28 décembre 2018 institue un dispositif d'aide, à compter du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022, à destination des enfants d'anciens harkis, moghaznis et personnels des diverses formations supplétives de statut civil de droit local et assimilés.

Pour être éligibles à l'aide financière allouée au titre du dispositif de solidarité, les bénéficiaires devront :

- ➔ justifier d'une résidence stable et effective en France : ce critère de résidence s'apprécie au moment de la demande ;
- ➔ justifier avoir séjourné durant au moins 90 jours dans un des camps et/ou hameaux de forestage dont la liste est annexée à ce courrier.

Le dispositif mis en place est destiné à apporter une aide de solidarité à ses destinataires, afin de prendre en charge des dépenses ayant un caractère essentiel dans l'un des domaines suivants :

- le logement : l'aide sollicitée pourra notamment être une participation à des impayés de loyer, au désendettement immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale (en cas de surendettement du demandeur), à l'aménagement d'un logement pour une personne âgée ou handicapée, à des travaux de salubrité, au remplacement d'un équipement de chauffage et toute aide de nature à améliorer les conditions de logement de l'intéressé ;
- la santé : financement de restes à charge non financés par la sécurité sociale et la mutuelle ; financement d'une mutuelle ; prise en charge de matériels liés à un handicap ; toute prestation en relation avec la situation sanitaire de l'intéressé ;
- la formation et l'insertion professionnelle : l'aide demandée pourra permettre de participer au financement d'une formation professionnelle initiale ou dans le cadre d'une reconversion, un bilan de compétences, un projet de création ou de reprise d'entreprise, un projet tendant à une remise à niveau linguistique, un permis de conduire et toute autre formation pouvant contribuer à améliorer l'insertion professionnelle de l'intéressé.

Le recours au dispositif d'aide de solidarité **est limité à une aide par personne pour toute la durée de vie de ce dispositif** (aucune demande ne pourra plus être déposée après le 31 décembre 2022).

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Service départemental du Var • 247 avenue Jacques Cartier • 83090 TOULON CEDEX 9
T/ 04 94 16 97 70 • F/ 04 94 16 97 78 • www.onac-vg.fr



mémoire et solidarité

Pour l'instruction du dossier que vous ferez parvenir au service départemental de l'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre par voie postale, je vous prie de bien vouloir remplir le formulaire de demande d'aide financière joint à ce courrier et compléter l'envoi avec **les photocopies** des pièces justificatives demandées.

La décision d'attribution sera prise par le directeur général de l'ONACVG, sur l'avis d'une commission ministérielle.

Chaque demandeur sera destinataire d'une notification motivée lui indiquant si sa demande a fait l'objet d'une décision favorable ou défavorable.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Jérôme GUERVIN





mémoire et solidarité

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Service départemental : 83
247 avenue Jacques CARTIER- 83090 TOULON cedex 9
Tél : 04 94 16 97 70

DISPOSITIF D'AIDE DE SOLIDARITE
à destination des enfants de harkis, moghaznis, personnels des
diverses formations supplétives de statut civil de droit local et
assimilés
DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

NOM : **Prénom** :
Date et lieu de naissance :
Adresse :
Téléphone : Email :

Situation professionnelle :

CDI; CDD; Intérim; Sans activité; Etudiant; Retraité; Invalidité;

Demandeur d'emploi

Si nécessaire :

J'autorise l'ONACVG à communiquer mes coordonnées à Pôle emploi

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Séparé(e)

Divorcé(e)

Veuf(ve)

Pacsé(e)

Union libre

Nombre d'enfants à charge : - Mineurs :
- Majeurs :
- Situation des enfants majeurs vivant au foyer :

Important : Joindre la photocopie de votre pièce d'identité, ainsi que les certificats de scolarité de vos enfants de plus de 16 ans ou les justificatifs de leur situation.

Pour quel motif sollicitez-vous une aide financière auprès du service départemental ?

- Dépenses de formation ou d'insertion professionnelle
 Dépenses de santé
 Dépenses liées au logement

Montant et détail des dépenses au titre desquelles l'aide est sollicitée :

Durée du séjour dans les camps et hameaux de forestage :

- De 90 jours à 2 ans
 De 2 à 5 ans
 De 5 à 10 ans
 Plus de 10 ans



mémoire et solidarité

VOS RESSOURCES

1 – Quelles sont les ressources mensuelles de l'ensemble des personnes vivant au foyer ? *(renseigner uniquement les cases correspondantes à votre situation)*

RESSOURCES	VOUS	CONJOINT	ENFANTS
Salaire			
Retraite principale / Reversions/complémentaires			
Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)			
Allocation Pôle Emploi			
Indemnités journalières de la Sécurité sociale			
Pension d'invalidité Sécurité sociale, allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)			
Rente accident de travail			
Allocation adulte handicapé (AAH) et majoration vie autonome			
RSA			
Prestations familiales (allocations familiales, allocation de parent isolé, de soutien familial...)			
Revenus fonciers et capitaux mobiliers			
Pension alimentaire perçue			
Pension militaire d'invalidité, pension de veuve de guerre			
Rente orphelin			
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)			
Prestation de compensation du handicap/ allocation enfant handicapé			
Allocations logement (APL, allocation logement, etc.)			
Bourses d'études			
Autres (préciser)			
TOTAL DES RESSOURCES			



mémoire et solidarité

VOS CHARGES

2 – Quelles sont vos charges mensuelles ? (Joindre les justificatifs)

(renseigner uniquement les cases correspondantes à votre situation)

CHARGES	MONTANT	CHARGES	MONTANT
Loyer ou emprunt immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale ou frais d'hébergement		Mutuelle santé	
Chauffage		Pension alimentaire versée	
Gaz, électricité		Frais de maintien à domicile	
Eau		Crédits ou prêts personnels	
Impôt sur le revenu			
Taxe d'habitation			
Taxe foncière			
Assurances véhicules			
Assurance habitation et/ou assurance scolaire		TOTAL DES CHARGES	

Avez-vous constitué un dossier de surendettement ? Si oui, fournir le plan d'apurement.



mémoire et solidarité

3 – Quelles aides avez-vous perçues au cours des six derniers mois ?

(renseigner uniquement les cases correspondantes à votre situation)

ORGANISMES	MONTANTS
Centre communal d'action sociale ou mairie ou service social départemental de secteur	
Prestations supplémentaires et secours de la Sécurité sociale, de la CNAV ou de la MSA	
Caisse de retraite complémentaire	
Mutuelle (ou organisme similaire)	
Centre départemental de l'Habitat, ANAH, SOLIHA (aides à l'amélioration de l'habitat)	
Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH)	
* Secours au titre du Fonds Unique pour le Logement (FUL)	
Autres	

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis aux rubriques 2, 3 et 4 :

Date

Signature de l'intéressé(e)

Les informations recueillies sont destinées à l'usage interne du service social ; elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de ce dernier conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.



mémoire et solidarité

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR (uniquement celles correspondant à la situation du demandeur)

Il est rappelé que les aides susceptibles d'être allouées par l'ONACVG sont subsidiaires des aides de droit commun.

- Justificatif de la qualité d'enfant de harki, moghazni et personnel des diverses formations supplétives et assimilés (livret de famille et photocopie de la carte de combattant ou de l'attestation de rapatrié ou bourses scolaires et universitaires ou passeport professionnel ou justificatifs de l'allocation viagère ou toute aide accordée à leurs parents harkis et assimilés)
- Justificatif de la durée du séjour passé dans les camps et hameaux de forestage (notification de l'allocation de subsistance ou documents liés au déménagement et à l'installation ou documents médicaux établis par les autorités du camps ou des hameaux ou contrats d'engagement pour les hameaux de l'ONF ou tout justificatif de domicile à l'intérieur des camps ou hameaux)
- Justificatifs des conditions de scolarisation dérogatoires du droit commun et de leur durée
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du titre de séjour
- Photocopie du livret de famille du demandeur
- Photocopie recto/verso du dernier avis d'imposition ou de non imposition du demandeur et des personnes vivant au foyer
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Déclaration sur l'honneur /avoirs bancaires, complétée et signée
- Justificatifs des ressources mensuelles :
 - Salaires, Allocations pôle emploi, Indemnités journalières, RSA
 - Pour toutes les autres ressources : justificatifs de versement
- Justificatifs des charges mensuelles :
 - Charges liées au logement : Photocopie de la dernière quittance de loyer ou de l'échéancier du crédit immobilier (tableau d'amortissement)
 - Charges énergétiques (Chauffage, bois, fuel, électricité, gaz, eau) : échéancier ou factures des 12 derniers mois
 - Assurances : échéanciers ou avis d'échéance
 - Taxes foncières et d'habitation : échéancier ou avis des sommes à payer
 - Mutuelle : échéancier ou avis d'échéance
 - Crédits et /ou prêts personnels : échéancier ou attestation de l'organisme prêteur
 - Surendettement : photocopie du plan établi par la Banque de France

Afin de justifier de vos ressources comme de vos charges vous avez également la possibilité de fournir vos 3 derniers relevés bancaires.

- Justificatifs des difficultés financières rencontrées ou des dépenses imprévues (factures, devis, lettres de rappel....).
- Si vous sollicitez une participation pour frais médicaux, vous devez également fournir :
La facture des soins, à défaut le devis, et les décomptes sécurité sociale et mutuelle.



mémoire et solidarité

AVOIRS BANCAIRES

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),
(Nom),.....(Prénom)

Adresse :

Certifie sincère et véritable la présente déclaration relative à mes avoirs bancaires : situation de mes comptes, capitaux et produits de mes divers placements d'épargne.

AVOIRS	Situation du compte	CAPITAL	INTERETS PERCUS OU CAPITALISES
Compte chèques - 1 ^{er} compte - 2 ^{ème} compte			
Livrets d'épargne - 1 ^{er} livret - 2 ^{ème} livret			
Livret d'épargne populaire			
C.O.D.E.V.I			
Plan Epargne Logement ou C.E.L.			
Bons d'épargne, Bons de Caisse, Bons de Capitalisation			
Epargne Assurance Vie (ex : SUREPARGNE-ASSURDIX)			
P.E.P			
Obligations – Actions- PEA			
S.I.C.A.V			
S.C.P.I			
Bons anonymes			
AUTRES : préciser			

* Merci de compléter les cases blanches qui correspondent à votre situation

A, le.....
(Signature)